

Centre culturel, peut-être du nouveau ?

Le conseil municipal de mars 2011 a débattu de l'opportunité de demander l'avis des habitants sur le projet d'un centre culturel.

Nous saluons cette initiative qui a conduit à **ouvrir ce débat**. L'association **Bois le Roi Environnement & Qualité de la vie** a toujours reconnu le besoin d'installations, adaptées, pour les activités culturelles.

Elle appelle de ses vœux **une consultation la plus ouverte possible**.

Comment permettre aux habitants de donner leur avis ?

Solution 1 : Le referendum local

CE QUE DIT LA LOI :

- La question posée doit appeler une réponse simple « **oui** » ou « **non** »,
- La mairie est contrainte de **respecter le résultat** des urnes,
- Seuls les membres du conseil municipal sont habilités à participer à la campagne référendaire et **pas les associations**

INCONVÉNIENTS DU RÉFÉRENDUM:

- Le **choix** entre plusieurs projets **n'est pas possible**.
- Les habitants doivent **accepter ou refuser en bloc** le projet présenté.
- La **formulation de la question** peut influencer fortement le résultat.

RAPPEL :

Le projet actuel est suspendu par le Conseil d'Etat et de plus en attente de jugements du tribunal administratif de Melun.

Un référendum, sur ce projet de centre culturel, ne peut pas à notre avis se tenir avant que la justice ne se soit prononcée.

Solution 2 : La consultation des Bacots sur plusieurs projets

- Les habitants pourraient ainsi être amenés à **choisir entre plusieurs projets présentés par la mairie**. Au projet actuel viendraient s'ajouter d'autres alternatives élaborées en **concertation avec les habitants et leurs associations**.
- Contrairement au référendum, **la loi laisse beaucoup de latitude** dans les modalités de mise en œuvre d'une **consultation locale**.

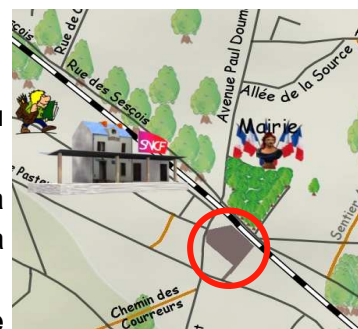


POURQUOI L'ASSOCIATION SOUHAITE-T-ELLE UNE CONSULTATION SUR D'AUTRES PROJETS ?

LES DÉFAUTS DU PROJET ACTUEL :

1/ UNE IMPLANTATION MALENCONTREUSE

- Le terrain retenu est situé le long des voies ferrées où circulent **170 trains par jour**.
- Dans ce quartier de la gare, le stationnement est déjà saturé et la **circulation y est la plus dense** de la commune.
- Le **parc** des Chardonnerets et la **perspective boisée** du début de l'avenue de la Forêt **sont sacrifiés**.



Implantation du projet actuel
(en rouge)

2/ UNE ESTHÉTIQUE QUI INTERPELLE



3/ UN COÛT QUI S'ENVOLE

- De 942 000 euros HT au départ, à plus de 3 Millions d'euros HT, aujourd'hui .

4 / UN NON RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME

- Le **permis modificatif du 8 octobre 2010**, qui est censé corriger le permis initial, fait lui aussi **l'objet d'un recours devant le tribunal** qui devra statuer sur sa légalité.

D'autres propositions ont déjà été émises

- L'association **Bois le Roi Environnement** a proposé une implantation plus **respectueuse de l'environnement et du bien être** des usagers. Cette **implantation proche des écoles et du collège**, permet un lien avec les activités pédagogiques. Le lieu est **facile d'accès** et sans **problème de stationnement** quel que soit le mode de déplacement utilisé. Il bénéficie en outre d'un **environnement calme propice aux activités culturelles**.
- D'autres idées préconisent qu'une **nouvelle bibliothèque soit construite** de plain pied **derrière le bâtiment actuel** et que les **activités musique, théâtre, arts plastiques** puissent bénéficier d'une **extension à proximité immédiate du centre de loisirs**.

De la réflexion des Bacots, émaneront des solutions mieux adaptées à leurs besoins.

Bois le Roi Environnement - Qualité de la vie, s'intéresse au devenir de la commune. Créée en 1991, quelle que soit la municipalité en place, elle s'investit et propose des solutions. Aujourd'hui son audience ne cesse de s'étendre.

Retrouvez tous nos dossiers sur www.blenvironnement.org

Rejoignez-nous:

Cotisation à partir
de 16€ à adresser
avec vos
coordonnées à
notre secrétariat.

**66% de votre cotisation
versée
en 2011 est déductible
de votre impôt
dans la limite de 20%
de votre revenu
imposable*



Secrétariat
51 rue du cornier
77590 Bois le Roi